



Communiqué de presse

Le gouverneur de la banque de France, une nouvelle fois au service des banques privées

Montreuil, le 1^{er} décembre 2020

Le Gouverneur de la Banque de France a déclaré récemment dans la presse que les Français avaient économisé 90 milliards d'euros depuis le début du confinement, ajoutant que 117 milliards d'euros dorment dans les anciens plans épargne logement qui rapportent 4 % d'intérêt. Selon lui, cette épargne pourrait être mise au service de la relance de l'économie.

Ainsi, François Villeroy de Galhau se fait le relais des banques privées en s'attaquant à la question de l'épargne réglementée et du Plan d'Épargne Logement, qui leur coûte au bénéfice des épargnants. Depuis plusieurs années, elles militent pour une réforme des Plans d'Épargne Logement anciens qui rapportent le plus aux épargnants, qu'elles incitent à abandonner leurs anciens contrats.

La préoccupation de la Fédération Bancaire Française est donc de voir cette épargne réorientée vers des produits restant au bilan de ses établissements, ce qui servirait l'intérêt de ces derniers au détriment des épargnants et est purement scandaleux. D'autant que cela conduirait à revenir rétroactivement sur des dispositions contractuelles souscrites entre une banque et un épargnant, ce qui semble tout bonnement anticonstitutionnel !

Le Gouverneur de la Banque de France préconise aussi de réorienter les fonds des assurances vie vers des fonds « euro-croissance » permettant d'investir dans les entreprises. Sauf qu'une telle orientation ne serait pas sans risque pour les titulaires de ces contrats, dont il ne faut pas oublier que la grande majorité n'économisent que le fruit de leur travail et n'ont pas les moyens de supporter le moindre risque...

L'orientation des gouvernements de torpiller (par une baisse de taux), de privatiser l'épargne populaire réglementée et de contraindre les épargnants populaires à investir directement sur les marchés plutôt que dans le financement d'infrastructures d'intérêt général (logements sociaux ...) n'est pas nouvelle. Mais ce n'est ni en taxant les produits d'épargne réglementée, ni en faisant prendre des risques financiers aux plus modestes que la situation économique va s'améliorer.

Il y a urgence à revoir la fiscalité dans son ensemble, à recentraliser les fonds déposés sur les livrets d'épargne afin de s'assurer d'un fléchage de leur utilisation au service de l'intérêt général, (en faveur du développement du logement social, de l'hôpital ou encore de la transition climatique...). Car force est de constater, au regard de la part toujours plus importante d'épargne réglementée qu'elles conservent dans leur bilan, que ce travail n'est pas suffisamment réalisé par les banques privées, contrairement aux engagements qu'elles avaient pris lors de la banalisation du livret A.

Il y a aussi urgence, alors que notre démocratie est déjà très abîmée (les errements du gouvernement actuel avec la loi sécurité globale en sont une des illustrations) à éviter le mélange des genres à la tête de nos institutions publiques, censées travailler dans l'intérêt général et en toute indépendance. Nos organisations syndicales avaient alerté sur les risques de conflits d'intérêts liés à la nomination d'un ancien dirigeant d'une banque privée, François Villeroy de Galhau, à la tête de la Banque de France. Ses prises de position successives montrent que nous avons raison.

Contacts presse :

Fabienne ROUCHY, Secrétaire Générale CGT Banque de France 06 30 04 57 56 / Fabienne.ROUCHY@banque-france.fr

Valérie LEFEBVRE-HAUSSMANN, Secrétaire Générale FSPBA CGT 06 87 10 31 90 / fspba@cgt.fr

Alexandre DERIGNY, Secrétaire Général Fédération CGT Finances 06 43 24 74 93 / a.derigny@cgtfinances.fr